

JOURNAL duDROITdesJEUNES

Articles

- 1 Éditorial: Les jeunes bientôt «interdits de rue?», par Benoît Van Keirsbilck
- 3 Courrier de l' Association des Maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri au Journal du droit des jeunes
- Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : un bilan mitigé en matière de droits de l'enfant, par *Valérie Provost*
- 7 Entre le malaise des uns et la souffrance des autres, reste-til une place pour la contestation ?

par Manu Gonçalves

11 Bibliographie : Pierre Joxe, *Pas de quartier ? Délinquance juvénile et justice des mineurs.*

par Étienne Le Roy

14 Éduquer, c'est prendre des risques, par *Emmanuel Massart*

DOSSIER

Mutilations génitales

- **18** Combattre les mutilations génitales féminines en Belgique, par *Intact*
- 21 La protection des victimes potentielles de mutilations génitales féminines en droit belge au regard des droits fondamentauxk,

par Céline Janssen et Kim Wintgens

25 Rendre visible l'indicible, par *Bernard De Vos*

Jurisprudence

Conseil du contentieux des étrangers – Arrêt n° 72 499 du 22 décembre 2011

Mena – DA béninoise – Crainte d'excision et de mariage forcé – Imprécisions – Manque de crédibilité – Refus du CGRA – Recours CCE – Confirmation du manque de crédibilité sur des éléments essentiels – Refus d'octroi de la qualité de réfugié et de protection subsidiaire.

Conseil du contentieux des étrangers – Arrêt n' 72 592 du 23 décembre 2011

Mena – DA guinéenne – Menace de réexcision – Imprécisions majeures – Refus CGRA – Recours CCE – Nouveaux éléments – Persécutions passées – Indices sérieux de persécution future – Article 57/7bis de la loi du 15 décembre 1980 – Imprécisions justifiées par le jeune âge – Récit concis et cohérent – Incapacités des autorités guinéennes à protéger les femmes – Reconnaissance de la qualité de réfugié.

Conseil du contentieux des étrangers – Arrêt n° 62 923 du 9 juin 2011

Mena – DA guinéenne – Crainte de ré-excision et de mariage forcé – Mauvais traitements – Craintes hypothétiques – Absence d'éléments concrets – Divergence entre récit de la requérante et récit de sa sœur – Refus CGRA – Recours CCE – Mauvais traitements et excision constatés – Art. 57/7bis de la loi du 15 décembre 1980 – Vulnérabilité en raison du jeune âge – Protection précaire de l'oncle de la requérante – Crainte établie à suffisance nonobstant le doute – Incapacité de protection des autorités guinéennes – Appartenance à un groupe social – Reconnaissance de la qualité de réfugié

31

Tribunal de la Jeunesse de Namur (ord.) - 14 juillet 2008 - N° dossier : 176 M08

Aide à la jeunesse –Art. 39 (placement d'urgence) – Conditions – Défaut d'accord au SAJ – État de danger exigeant l'éloignement imminent de l'enfant – Risque de départ à l'étranger – Engagement des parents de ne pas quitter le territoire – Pas d'urgence au placement

34

Jurisprudence

Brux., 30^{ème} Ch. jeun., 8 mars 2010 - Arrêt J/92/10

Aide à la jeunesse – Mineur en danger – Art. 8 de l'ordonnance du 29 avril 2004 – Fin de l'interdiction de contact entre le père et la mineure – Fixation modalités d'hébergement dans l'attente d'une décision civile

37

Brux., 30^{ème} Ch. jeun., 25 octobre 2010

Aide à la jeunesse – Mineur en danger – Art. 8 de l'ordonnance du 29 avril 2004 – Conflit parental – État de danger persistant – L'éventuelle modification des modalités d'hébergement devra être décidée dans le cadre de la procédure civile actuellement pendante

37

Cour Constitutionnelle – Arrêt n° 26/2012 - 1er mars 2012

Nom (de famille) de l'enfant – Absence de choix des parents – Possible pour un couple du même sexe – Discrimination (non)

38

(...)

iche - JDJ

44 Comment et combien de temps se conservent les dossiers de l'aide à la jeunesse ?

par Benoît Van Keirsbilck

26